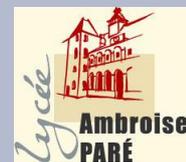


CONCOURS D'ENTRÉE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ARBITRAGE FOOTBALL



TESTS DE SÉLECTION EN TROIS TEMPS

Tests Athlétiques, Mise en situation terrain, Entretien individuel

LIEU AU DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE À LAVAL, 91 AVENUE PIERRE DE COUBERTIN
LE JEUDI 19 AVRIL 2018 DE 9 H À 17 H

SE PRÉSENTER À LA JOURNÉE DE TESTS

Muni d'un chèque de 20 € à l'ordre de la Ligue de Football des Pays de la Loire couvrant les frais de restauration et d'accueil.

Pour les non licenciés, **OBLIGATOIREMENT** un certificat de non contre-indication à la pratique sportive.

CONCOURS OUVERT À TOUS

Elèves régulièrement orientés en 2^{de}, 1^{ère}, terminales des lycées d'enseignement général ou technologique.

PORTES OUVERTES DU LYCÉE

LE SAMEDI 17/02/2018 DE 9 H À 16 H

RAPPEL DES EXIGENCES SPORTIVES ET SCOLAIRES

Exigences sportives : Etre passionné par la fonction arbitrale et avoir des aptitudes physiques.

Exigences scolaires : Outre l'admission en Seconde, le candidat doit posséder un dossier scolaire exempt de tout reproche qui lui permette de mener de concert, étude et pratique sportive (niveau, comportement, assiduité ...).

DOSSIERS D'INSCRIPTION

À RÉEXPÉDIER À :

LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE – CTRA DOSSIER ÉCOLE ARBITRAGE
172, BOULEVARD DES PAS ENCHANTÉS
44235 SAINT-SEBASTIEN SUR LOIRE CEDEX

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : VENDREDI 30 MARS 2018

A la réception du dossier d'inscription, accompagné du bulletin scolaire des 3 trimestres 2016/2017 et des 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2017/2018 et après une première évaluation du dossier scolaire, le candidat recevra une convocation pour se présenter au concours.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
ETABLISSEMENT SCOLAIRE : 02.43.59.17.59
ARBITRAGE : SÉBASTIEN DENIS (C.T.R.A.) - 06.19.34.45.78

